

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de l'AIN
CANTON DE PONT D'AIN
COMMUNE
CHALLES-LA-MONTAGNE

Tél. 04.74.37.36.05

Email : mairie.challeslamontagne@wanadoo.fr

Challes la Montagne,
le 24 février 2023

A Mesdames et Messieurs
les membres de la Commission
Communale des Impôts Directs

Commissaires Titulaires :

M. Marc GALLOT – Mme Colette ARPIN – Mme Noëlle ROCHE – Mme Marie-Paule SCHMITT –
M. Philippe MARVIE – M. Olivier BOZONNET –

Commissaires Suppléants :

Mme Stéphanie CHAMPELEY – M. Denis JUILLARD – Mme Myriam ROUGEMONT – Mme
Céline BERTHOLON – M. Alain CARRIER – M. Sébastien DELBE

Objet : Valeurs locatives foncières et déclarations de travaux

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion de la Commission Communale des
Impôts Directs, qui se tiendra

. Le VENDREDI 17 MARS 2023 à 14 h 00
En mairie de Challes la Montagne
(Salle du Conseil Municipal)

**Le quorum devant être atteint pour la tenue de cette réunion, nous vous remercions de
nous confirmer rapidement votre présence, afin que nous puissions dans le cas contraire
convoquer les suppléants par ordre de désignation.**

Dans cette attente, recevez Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Le Maire,
Isabelle DELPLACE

